

🌐 Stage d'observation et de pratique dans les écoles élémentaires de Liège (Belgique)



Le stage est ouvert en priorité aux étudiants de Master 1 mention « premier degré » du 20 janvier 2020 au 31 janvier 2020.

Contenu du stage :

Ce stage est organisé en partenariat avec la Haute Ecole Libre de Mosane (HELMo).

Il s'agit d'un stage destiné aux fonctionnaires-stagiaires afin :

- d'acquérir une expérience de pratique accompagnée de 2 semaines dans une école primaire ou maternelle de Liège et découvrir le système éducatif belge (observation de classes dont le niveau correspond à l'école élémentaire en France).
- la conduite de séances d'enseignement. Les coordonnées du tuteur local seront communiquées par HELMo à l'INSPE six semaines avant le début du stage afin que les stagiaires de l'INSPE puissent préparer le stage en amont.
- la visite de stage d'un enseignant de HELMo ou de l'INSPE avec rédaction d'un rapport qui servira à l'évaluation du dispositif de mobilité (et non à l'évaluation du stagiaire).

Conditions matérielles :

Mme Martine Wilmots, Coordinatrice internationale catégorie pédagogique, est la coordonnatrice de l'action à Liège avec l'appui du Bureau International Helmo : <https://www.helmo.be/CMS/Profils/International/FR.aspx>

HELMo s'engage à offrir aux étudiants de l'INSPE :

- une aide à l'obtention du visa étudiant le cas échéant ;
- une aide à la réalisation des démarches administratives ;
- une aide à la recherche d'un logement ;
- des conseils et orientations pédagogiques ;
- un accès aux services complémentaires (bibliothèques, informatique, restauration).

Nous vous rappelons que tous les frais sont à la charge de l'étudiant fonctionnaire-stagiaire, notamment :

- le logement ;
- la nourriture et frais de voyage ;
- l'assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- les livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût du passeport et du visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

Une bourse de mobilité d'un montant de **494 €** destinée à vous aider à couvrir le surcoût de la mobilité internationale vous sera versée à votre retour sur présentation des justificatifs suivants :

- une attestation de présence en stage
- un compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois).

Formalités d'entrée :

- Pour les ressortissants de l'Union Européenne, se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.
- Se munir de la carte européenne d'assurance maladie à demander à votre caisse d'assurance maladie.

Tous les fonctionnaires-stagiaires participant au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

Informations pratiques :

☞ La *carte ISIC* prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde concernant les transports, les hébergements, la culture, les loisirs...

☞ Consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/belgique-12208/>

Avant votre départ seront établis un contrat financier et un contrat de mobilité. Nous vous invitons à consulter les conditions générales ainsi que l'engagement qualité du Kit de Mobilité ci-après.

La candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour le **vendredi 11 octobre 2019** à midi (heure de Paris) au plus tard au service des relations internationales et de la recherche de l'INSPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2ème étage – bureau 201).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'INSPE d'Aquitaine, rubrique International > « Partir en mobilité » (<http://www.espe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)